

Le recensement des projets dans les écoles du département est maintenant bien commencé (50 % des écoles).

Il se clôturera le 31 aout 2024.

Les directeurs et directrices ont pu ouvrir les droits de rédacteurs et rédactrices de projets à leurs équipes (CF Rubrique Aide à la direction).

Vous y accédez via votre portail ARENA Rubrique Scolarité du 1er degré.

Les CPC référents culture de votre circonscription peuvent vous aider si besoin.

Après avoir travaillé avec plusieurs équipes et questionné les projets à recenser dans le PEAC, voici une liste non exhaustive de ce qui a été déjà recensé dans les écoles de la Loire afin d'aider les collègues.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question au : 04 77 81 41 28 ou par mail

CPD Arts et Culture chez ac-lyon.fr>